

Projet pédagogique

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



Multi-accueil Le Nid

SOMMAIRE

1. LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT.....	3
2. ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE	3
3. LES TRANSMISSIONS.....	4
4. LE TEMPS DU REPAS	4
5. LE TEMPS DU SOMMEIL.....	5
6. JEUX ET ACTIVITÉS LUDIQUES.....	5
7. LA COURS ET LE JARDIN	7
8. L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU ».....	8
9. LA PLACE DES PARENTS	8
10. LE TEMPS DU CHANGE ET DE LA PROPRETÉ	8
11. HYGIÈNE AU SEIN DE LA CRÈCHE	9
12. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES	10

L'objectif principal du Multi-Accueil est de préserver le bien-être des enfants en respectant au maximum leurs besoins, leur rythme de vie et en promouvant l'éveil, l'autonomie et la socialisation. Notre rôle est d'aider progressivement l'enfant à acquérir une autonomie suffisante pour qu'il trouve sa place en tant qu'individu au sein de la société. Le multi-accueil le nid a une capacité d'accueil de 40 places avec un agrément modulé : 15 places de 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h30. L'accueil des enfants s'effectue dans deux espaces de vie : 15 places chez les bébés et 25 places chez les moyens grands. Elle accueille les enfants habitant sur l'une des 25 communes de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.



1. LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT

La journée de l'enfant au sein du multi-accueil va se décliner en fonction de ses besoins fondamentaux grâce au dialogue avec la famille.

- **Besoin de sécurité** : L'enfant doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent et dans les lieux de vie qui l'accueillent. Pour être autonome dans ce nouvel environnement et s'épanouir, il a besoin d'être rassuré.
- **Besoin d'espace et d'expression libre** : L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement dans la structure. Pour ce faire, les locaux sont aménagés en différents espaces comme le coin dînette/poupée, le coin garage, jeux de construction, espace lecture etc...
- **Besoin d'autonomie** : l'enfant doit se sentir libre de choisir en fonction de ses affinités et de ses goûts, le jeu ou l'activité. L'attitude du personnel encadrant se veut donc attentive pour orienter l'enfant vers l'activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en prenant conscience de ses possibilités et de ses limites.
- **Besoin de socialisation** : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les différents moments de la journée avec les autres enfants tels que les repas, la sieste. Il participe également à des jeux et des activités où il apprend à respecter l'autre et à communiquer.

2. ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE

Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à ceux-ci. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa vie future.

- **L'accueil**

C'est un moment privilégié où l'accueillant a un rôle important dans la relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation. Lors de l'accueil de l'enfant, les situations sont verbalisées. La professionnelle lui parle, l'écoute, le rassure. Le

soir, parents et enfants doivent prendre le temps de se retrouver. Les éléments de la journée sont transmis aux parents.

L'accueil s'effectue en groupe inter âges de 7h30 à 8h45. Un professionnel prend les transmissions pour les deux groupes d'enfants en proposant des jeux sur table dans le hall et un professionnel est disponible auprès des bébés et des enfants souhaitant jouer dans l'espace de vie.

- **Préparer l'adaptation progressive de l'enfant**

Sur une période d'une à deux semaines avant l'admission, un accueil personnalisé est réservé à l'enfant, il assuré par des professionnels référents de chaque enfant. Ce temps est planifié entre la famille et l'équipe en respectant le rythme de chacun. Celle-ci se déroule généralement sur une semaine et fait l'objet de beaucoup d'attention. Il n'y a pas d'adaptation type car il n'y a pas « d'enfant type ». Celle-ci doit permettre d'instaurer un climat de confiance entre le trio professionnels/enfants/parents.

3. LES TRANSMISSIONS

- **Document « Connaissance de l'enfant »** : il est rempli lors de la première séance par un membre de l'équipe en lien avec la famille et permet d'aborder les habitudes et les rituels de l'enfant.
- **L'observation** : cette technique guide l'équipe dans l'ajustement des propositions faites afin d'être au plus près des besoins de l'enfant. Un outil d'observation est en cours d'élaboration par l'équipe.
- **Les feuilles de transmission** : permettent de noter des observations importantes et les anecdotes de la journée.
- **Le dialogue** : les échanges du matin et du soir sont essentiels. C'est un enrichissement mutuel à propos des rythmes et du développement de l'enfant.

4. LE TEMPS DU REPAS

Les repas sont préparés par la cuisinière sur place selon des planches de menus. La planche des menus « hiver » se déroule sur 6 semaines et la planche des menus « été » sur un mois. Nous tentons de privilégier la filière courte surtout au niveau des fruits et des légumes. Des produits bio sont régulièrement intégrés dans les menus.

Objectifs : Eveil des sens – Autonomie - Favoriser les échanges, la convivialité et les découvertes.

Le repas doit être un moment de plaisir, d'échanges et de détente. Il se déroule dans le respect de l'enfant, de ses besoins, de ses goûts et de son appétit. La diversification alimentaire s'effectue en lien avec les parents. Ces derniers introduisent un aliment à la fois à la maison. L'équipe peut aussi proposer aux parents au vu du menu à venir d'introduire un nouvel aliment s'ils sont d'accord. Le rôle de l'encadrant est néanmoins de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant changer avec l'âge.

Suivant l'âge et la façon de manger de l'enfant, les plats sont adaptés : biberon lait biologique 1^{er} et 2^{ème} âge, légumes en purée ou, légumes et viandes mixés, aliments en morceaux.

Pour les bébés, les horaires de prises de biberon ne sont pas précis mais doivent répondre à leur demande. **L'enfant plus grand** sera installé dans une chaise adaptée.

Afin de favoriser l'autonomie, l'enfant sera installé à table vers 12-13 mois par groupe de 3 à 5. Il apprendra progressivement à manger seul avec ses couverts et à boire au verre.

L'enfant plus grand participe à la mise du couvert avec l'adulte, prend son bavoir et va s'installer seul à table. Des tables de 6 enfants sont privilégiées. Les enfants étant arrivés tôt mangent en premier. Les enfants rentrent dans l'espace restauration de manière échelonnée par groupe de 10-13.

Les aliments sont proposés dans des plats différents. L'adulte propose aux enfants de se servir seuls dès qu'ils sont en capacité de le faire. Un professionnel est dédié au service et à l'intendance sur ce temps-là afin que les adultes restent à table auprès des enfants.

Un professionnel se rend toujours disponible pour la prise en charge des enfants qui ne sont pas à table en proposant une activité calme.

Le repas confectionné sur place est proposé de manière échelonné à partir de 11h00 jusqu'à 12h30. Passé cette heure, une préparation hermétique du commerce (petits pots) sera proposée afin de respecter les températures demandées lors du service.

5. LE TEMPS DU SOMMEIL

Le rythme de l'enfant est respecté autant que possible. Lorsqu'il en manifeste le besoin, l'enfant est couché.

Pour l'enfant plus grand un temps de sieste est proposé vers 12h15 après le déjeuner, jusqu'à ce qu'il se réveille spontanément, les levers sont échelonnés. Au-delà de 14h45, la porte et les volets du dortoir sont ouverts afin de l'inviter progressivement au réveil.

Avant la sieste, un rituel d'endormissement est mis en place : retour au calme avec de la musique douce, présence de l'objet transitionnel. Dans le cadre du multi-accueil, les enfants en « régulier » ont un lit attitré et personnalisé avec un système de symboles. Les enfants en « occasionnel » même s'ils changent de lit, dorment dans le même dortoir.

Afin de rassurer et d'inviter les enfants au calme, deux agents sont présents continuellement dans chaque salle de sieste sur le groupe des moyens grands.

Un protocole de surveillance de sieste est mis en place sur le groupe des plus petits avec une surveillance toutes les 10 mn.

6. JEUX ET ACTIVITÉS LUDIQUES

« La plus grande importance du jeu est le plaisir immédiat que l'enfant en tire et qui se prolonge en joie de vivre » Bruno BETTELHEIM. *Pour être des parents acceptables - Une psychanalyse du jeu*, Paris, R. Laffont, 1987

Activité principale de l'enfant, le jeu est source de plaisir, de découverte et de partage. Le temps de jeu libre permet à l'enfant de faire ses expériences personnelles. Les professionnels ont à ce moment précis un rôle d'observation et d'accompagnement de l'enfant. Ils veillent au respect des règles du groupe, sécurité et convivialité. Le matériel est accessible à l'enfant sans qu'il ait besoin de l'adulte. Le mobilier est à la taille de l'enfant pour son confort, son autonomie et sa sécurité.

Pour les bébés : Un coin est aménagé avec des tapis de sol pour le confort de l'enfant. Cet espace est réservé aux tout-petits. Les tapis d'éveil et coussins de sol sont en nombre restreint afin de pouvoir garantir une liberté motrice. Le jeu est primordial pour l'épanouissement psycho-sensoriel et moteur du tout-petit. Tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sucer et regarder. Sont à leur disposition : hochets, balles, jouets sonores, objets du quotidien....

Pour l'enfant grandissant : Le rythme évolue et les besoins aussi...**moteurs, sensoriels, de création et d'expression, d'imitation et d'identification, de communication.**

On y répond par :

- **Les jeux autonomes « temps libre »** Durant les temps de jeux libres, les enfants ont besoin de complicité et d'échanges avec l'adulte. La présence sécurisante de l'adulte est nécessaire, l'imagination de l'enfant étant sans limite mais non sans risque. Il est important de laisser aux enfants autant de liberté que possible dans la mesure où ils respectent les autres enfants et qu'il n'existe pas de danger. Toute atteinte physique ou psychologique demande une intervention de l'adulte (explications, soutien, réconfort...). Pour favoriser les jeux d'imitation, la salle de vie est aménagée en différents espaces : dînette et poupées, garage, jeux de construction et transvasement, espace calme. Ce type de jeu est essentiel pour le développement de l'enfant, il utilise l'objet pour reproduire des comportements d'adultes rencontrés dans la vie quotidienne ou nés de son imaginaire. C'est pour lui un support d'expression où il peut imiter des personnages, des animaux. Dans l'action, il répète les événements pour les comprendre. Ces espaces de jeux sont des supports de créativité où l'enfant expérimente ses sens.
- **Les activités motrices :** Le but de la psychomotricité est de permettre à l'enfant de mieux se sentir par un meilleur investissement de sa corporalité, de mieux se situer dans l'espace, dans le temps et donc dans le monde qui l'entoure pour parvenir à une harmonisation de ses relations avec autrui. A travers la psychomotricité, trois éléments sont indissociables et à prendre en compte : le développement mental, moteur et affectif. Des temps de jeux moteurs sont également proposés au sein même du multi-accueil sous forme libre ou plus dirigée dans la salle dédiée à la psychomotricité ou dans la cours. Notre principale préoccupation est de laisser l'enfant faire seul et d'intervenir le moins possible. Ainsi, un enfant n'est pas installé dans la position assise si celui-ci ne s'assoit pas seul par exemple. Nous pratiquons la motricité libre.
- **Les activités complémentaires :** C'est un moment proposé aux enfants, où ils peuvent, s'ils le désirent, participer à un atelier en petits groupes de 4 à 6 enfants. Les échanges individuels sont ainsi privilégiés :
 - Arts plastiques : peinture, collage, pâte à modeler
 - Activité de manipulation et de motricité fine : eau, brisure de riz, farine, bouchons
 - Eveil corporel : motricité, danse, relaxationL'infirmière propose de manière hebdomadaire des temps d'ateliers spécifiques (langage, détente etc...)

- **L'éveil du langage** : *Comptines, histoires, marionnettes, chants et livres...*
Les ateliers ont lieu dans les différents espaces du multi-accueil, ils sont organisés et programmés à l'avance par l'équipe en collaboration avec les éducatrices de jeunes enfants. Chaque atelier a ses limites et ses règles, l'enfant a le libre choix d'y participer ou non. Des temps de rencontre s'organisent dans l'atrium entre le groupe des plus petits et celui des moyens-grands. Il s'agit souvent de propositions motrices ou d'éveil musical.
- **L'éveil culturel et artistique** : L'éveil aux livres fait partie également du projet de vie des enfants du multi- accueil. Très tôt le jeune enfant se passionne pour la découverte du livre dans une relation privilégiée avec l'adulte. Un travail de partenariat avec la bibliothèque « la halle aux grains » élargit la variété et le nombre des livres adaptés aux tout petits. L'ouverture vers la bibliothèque favorise la démarche d'aller vers un lieu culturel et peut inciter les parents à y retourner avec leurs enfants.

Dans le cadre de la réflexion autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille, il existe de nombreuses relations avec des partenaires extérieurs :

- Bibliothèque
- Sorties au parc
- Atelier Part'âges avec la résidence de personnes âgées François RUSTIN située à Apt.

Toutes ces animations extérieures ont pour objectif principal d'ouvrir les enfants sur le monde dans sa globalité et de créer du lien avec d'autres adultes ou enfants. Ces temps se veulent vecteurs de convivialité et de découverte.

Une fois par mois, nous avons un partenariat avec une Dumiste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) du conservatoire de la CCPAL. Elle propose 3 séances de manipulation et de découverte d'instruments et/ ou d'objets sonores sur la matinée. Les enfants de chaque groupe s'y retrouvent.

7. LA COUR ET LE JARDIN

Il est proposé un temps tous les jours à l'extérieur aux enfants des différents âges en fonction de la météo. La cour est scindée en deux espaces chez les moyens grands avec d'un côté un espace dédié aux vélos et trottinettes et de l'autre un espace jeux de cerceaux, grosses briques, tables et chaises, petit toboggan.

Atelier potager en 2018 : Amener les enfants à observer, faire pousser, jouer, agir, créer, fabriquer, toucher, goûter. Cet atelier sera l'occasion pour les enfants de s'approprier le jardin. La nature et plus particulièrement le jardin de la crèche sont des lieux riches d'innombrables potentialités éducatives. Le jardin est mis en place pour créer une activité se rapportant à la culture des fruits et des légumes biologiques. Cette activité est en rapport direct avec le projet éducatif et la charte nationale de l'accueil des jeunes enfants. Les enfants de 18 mois et plus seront capables d'identifier les différentes étapes de l'évolution des fruits et des légumes et l'approche des 4 saisons. Ils pourront les reconnaître tout en travaillant avec les outils appropriés.

8. L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU »

Amener le doudou à la crèche est primordial car qu'il va y jouer son rôle le plus important. L'entrée à la crèche représente pour l'enfant la première grande séparation avec ses parents, pour que cette étape se passe le mieux possible il est important que le doudou accompagne l'enfant au quotidien.

Nous avons des rangements spécifiques pour les doudous et les sucettes. L'enfant est libre de prendre son doudou et de le reposer quand il n'en éprouve plus le besoin.

Sur le groupe des bébés, une photo de l'enfant avec sa tétine (s'il en a une) et/ ou son doudou est prise lors de son arrivée afin de faciliter l'identification pour l'équipe. Ces photos sont accrochées dans la salle de vie pour une meilleure visibilité.

9. LA PLACE DES PARENTS

Les familles sont au centre de nos préoccupations. Ainsi, le multi-accueil Le Nid accorde un intérêt particulier à la communication et à l'information :

- Panneaux d'informations et présentoir à l'entrée à destination des familles
- Réunion en juin pour présenter le fonctionnement et les projets aux nouvelles familles et aux familles dont les enfants changent de groupe.
- Rencontres festives goûter de Noël, Carnaval et fête de fin d'année avec différents ateliers.
- Participation aux sorties extérieures.
- Participation aux ateliers du « p'tit cuisto ».
- Ecoute attentive tout au long de l'année, entretien personnalisé avec la direction et/ou les Educateurs Jeunes - Enfants.

10. LE TEMPS DU CHANGE ET DE LA PROPRETÉ

Les gestes et l'attention des agents se veulent de qualité pour la recherche du confort physique, du respect du corps de l'enfant et de son intimité. Le change est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

Le change debout est privilégié. Les adultes incitent les enfants à enlever seul leur couche et à se laver avec un gant de toilette. La couche sera repositionnée avec l'enfant debout. Le fait de langer un enfant de 2 ou 3 ans allongé le conforte dans un statut de « bébé » et ne favorise pas son envie de grandir ni son autonomie.

Elément essentiel de l'autonomie de l'enfant, la propreté, est amenée de façon progressive. L'enfant n'est mis sur le pot, que lorsqu'il semble maîtriser ses sphincters. En accord avec les parents, l'acquisition de la propreté commencera progressivement au rythme de l'enfant. Il est nécessaire qu'il y ait communication et entente entre les parents, l'équipe et l'enfant.

11. HYGIÈNE AU SEIN DE LA CRÈCHE

Après chaque geste sale. Avant chaque geste propre.

Avant la prise de poste et au départ de la structure, avant un contact alimentaire, avant chaque repas, avant et après chaque change, à chaque contact avec un produit biologique (urine, selles...) après être allé aux toilettes, s'être mouché, coiffé avant et après la prise en charge de l'enfant : change, administration de traitements...

L'hygiène des mains doit être rigoureuse après avoir manipulé les couches, déchets et le linge sale. Pour cela on effectuera un lavage simple ou antiseptique en utilisant les produits adaptés.

Il est préconisé :

- Ni montre, ni bijoux
- Avoir les ongles courts, sans vernis
- Avoir les avant-bras découverts

Hygiène des mains des enfants

Avant chaque repas, après être allé aux toilettes, après avoir manipulé des objets tels que la terre...Avec du savon doux et de l'eau.

Lors de certains ateliers « éducatif hygiène » l'infirmière transmet aux enfants certaines pratiques autour de l'hygiène.

Hygiène des locaux

Les règles d'hygiène appliquées à la crèche sont en premier lieu, de limiter le nombre de produits d'entretien, d'utiliser des produits écologiques l'environnement (ex : vinaigre blanc, lessive écolabel, appareil à vapeur. Pour cela, les produits utilisés répondent aux normes exigées (bactéricide, fongicide, virucide). L'objectif majeur étant de prévenir les transmissions des germes par l'entretien des locaux et du mobilier par l'utilisation de produits adaptés aux risques infectieux. L'entretien doit être fait selon les protocoles et les fiches d'utilisation des produits ménagers mis à disposition des agents dans un classeur.

Les agents sont formés régulièrement sur des temps organisés par la CCPAL ou l'infirmière de la structure.

Entretien des jeux, sucettes et doudous

Nous avons instauré des roulements de nettoyage et désinfection avec des grilles qui identifient les jouets, sucettes ...les modes de lavages (lave-vaisselle, manuel, stérilisation...). Nous sollicitons de manière régulière les familles afin qu'elles lavent les Doudous surtout en période d'épidémie.

Hygiène du personnel

Les chaussures de sécurité sont obligatoires (renforcées, antidérapantes) ainsi qu'une blouse et une charlotte en cuisine.

Les membres de l'équipe ont des chaussures dédiées à la structure.

Lors de l'encadrement des enfants, la tenue doit être pratique, propre, cheveux attachés...

L'utilisation de gants utilisée dans certains cas : diarrhée, sang, peau lésée, produits chimiques (détergeant, désinfectant...).

Port de masque lors de la manipulation de certains produits d'entretien et lors de toux pour ne pas contaminer les enfants et le personnel.

Gestion des déchets et linge sale

L'évacuation des déchets ménagers de la cuisine et des espaces de change s'effectuent 2 fois par jour.

Le linge souillé (selles, sang, poux...) est manipulé avec des gants et impérativement lavé selon les procédures affichées dans la lingerie.

Nous n'utilisons pas d'adoucissant qui pourrait créer des allergies de contact. Les machines à laver et le sèche-linge sont entretenus régulièrement.

Hygiène alimentaire

En cuisine, l'entretien est réalisé d'après des protocoles. Les normes HACCP sont contrôlées et appliquées par la cuisinière de la structure. Pour que l'agent soit toujours à jours des nouvelles normes la CCPAL propose des jours de formations HACCP. L'infirmière accompagne et sollicite l'agent dans ses domaines de compétences et s'assure du bon déroulement de son travail.

12. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

L'accueil des stagiaires fait partie intégrante de nos missions liées à la formation. L'équipe s'engage à accueillir le stagiaire de façon conviviale et professionnelle. Une personne est nommée référente du stagiaire tout au long de sa période de stage. C'est une personne ressource à même de l'accompagner, de l'orienter et de répondre à ses questionnements en collaboration avec les autres membres de l'équipe et la direction de la structure. Lors d'un entretien avec la direction, le contenu du stage sera adapté aux objectifs de la formation scolaire.

**PAYS D'APT
LUBERON**



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne – 84400 Apt

Standard 04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

